

Le rôle des préalables institutionnels dans la mise en œuvre d'une stratégie de diversification économique en Algérie

دور الشروط المؤسسية في تنفيذ استراتيجية التنويع الاقتصادي في الجزائر

تاريخ إرسال المقال : 2018/01/25 تاريخ قبول المقال للنشر : 2018/03/05

ط.د. بناني لمياء / المدرسة العليا للعلوم السياسية

Résumé :

Prisonnière de la trappe de la spécialisation primaire, l'économie algérienne peine à sortir de sa dépendance aux hydrocarbures. Cette dépendance ne résulte pas du manque de moyens puisqu'elle persistait en dépit d'un prix du baril élevés, mais elle est, en partie, attribuée aux carences du cadre institutionnel. En effet, l'adoption d'une réelle ambition de diversification économique doit se traduire par la mise en œuvre d'un ensemble de politiques publiques sectorielles et transversales, sans perdre de vue la nécessité de réformer le cadre institutionnel qui représente un préalable de taille.

Cette étude se veut un point de départ d'une réflexion sur la réforme du cadre institutionnel algérien afin d'appuyer la stratégie de diversification économique. Cela requiert de repenser le rôle des institutions et leurs articulations ainsi que l'application des règles de la bonne gouvernance dans toutes les phases du processus de la diversification économique.

Mots clés : Institutions, Gouvernance, diversification économique, développement économique, économie institutionnelle.

ملخص:

يعاني الاقتصاد الجزائري من التخصص الاولي وعدم قدرته على التخلص من تبعيته للمحروقات. لم تنجم هذه التبعية عن نقص في الإمكانيات والدليل على ذلك هو استمرارها حتى عندما كانت أسعار النفط مرتفعة. ولكن ترجع جزئيا الى نقائص في الإطار المؤسسي. وبالتالي فإن اعتماد طموح حقيقي لتنويع الاقتصادي الجزائري يعتمد فضلا عن تنفيذ مجموعة من السياسات العمومية، القطاعية والمشاركة، على أن ضرورة إصلاح الإطار المؤسسي، الذي

يعتبر شرط مسبق ضروري.

ترمي هذه الدراسة ان تكون نقطة انطلاق للتفكير في إصلاح الإطار المؤسسي الجزائري من أجل دعم استراتيجية التنوع الاقتصادي. ويتطلب ذلك إعادة النظر في دور المؤسسات وارتباطها، فضلا عن تطبيق قواعد الحكم الراشد في جميع مراحل عملية التنوع الاقتصادي. الكلمات المفتاحية: المؤسسات ، الحكم الراشد ، تنوع الاقتصاد ، التنمية الاقتصادية ، الاقتصاد المؤسسي .

Introduction

La mondialisation, terme utilisé pour décrire, expliquer et prédire les grands changements affectant nos sociétés, n'est qu'un processus multidimensionnel nous entraînant inéluctablement vers un monde où les frontières nationales auront de moins en moins d'importance et les forces du marché de plus en plus d'ascendance. Economiquement, la mondialisation est « un processus d'accélération et d'intensification des échanges économiques et de la circulation des capitaux qui accentue l'interdépendance économique, politique et technologique entre les individus, les groupes et les nations »¹.

Dans ce contexte, les pays tributaires d'une seule ressource naturelle se trouvent de plus en plus fragilisés par ce processus. Ils subissent la concurrence intense qui en découle ainsi que le phénomène de d'internalisation négative due à la baisse des prix des produits primaires. Inopportunément, l'Algérie fait partie de cette catégorie de pays. En effet, le constat découlant de l'analyse de la situation de l'économie algérienne révèle son caractère peu diversifié et sa dépendance à une seule ressource naturelle à savoir les hydrocarbures. D'où la nécessité d'engager des réformes structurelles pour assurer le passage à une économie diversifiée, productive et compétitive.

Cette stratégie de diversification économique nécessite la consolidation de plusieurs facteurs. En sus d'une politique économique responsable et de politiques publiques sectorielles cohérentes, les variables institutionnelles sont du même ordre d'importance. Il s'agit essentiellement de mettre en place des institutions

stables fonctionnant selon les règles de la bonne gouvernance.

Face à la place centrale qu'occupe la rente dans l'économie algérienne, il convient de s'interroger sur le rôle que jouent les variables institutionnelles pour asseoir une stratégie cohérente et robuste de diversification économique capable d'entraîner le pays sur la voie du développement économique ? et dans quelle mesure la bonne gouvernance constitue-t-elle un préalable pour la mise en œuvre d'une stratégie de diversification économique ?

Cet article a pour objectif d'initier une réflexion visant à atténuer la dépendance de l'économie algérienne aux hydrocarbures, en mettant en exergue le rôle des institutions dans la mise en œuvre d'une stratégie de diversification économique. Il s'articule d'abord autour d'une définition de la notion de la diversification économique et sa corrélation avec le développement. Puis, d'une analyse diagnostiquant l'état actuel de l'économie algérienne largement tributaire des hydrocarbures. Ensuite, il s'attachera à souligner les principales caractéristiques d'un cadre institutionnel adéquat à une économie diversifiée et efficace. Enfin, il fait valoir les règles de la bonne gouvernance qui interviennent lors de ce processus.

I. Diversifier l'économie : évolution d'un paradigme pour asseoir le développement économique

Selon J-C. Barthelemy², une économie est dite diversifiée « si sa structure productive est dispersée en un grand nombre d'activités différentes les unes aux autres par nature de biens et services produits ». La diversification consiste donc à élargir progressivement la gamme des produits fabriqués sans modifier nécessairement les niveaux de productivité.

Depuis les années 1930, la diversification économique apparaît comme un thème central dans les discussions sur les politiques de développement. De nombreuses contributions économiques ont montré les avantages procurés par la diversification en termes de dilution des risques, de même que les théories de la croissance et du développement ont mis en évidence l'apport de la diversification au processus de développement.

Par la suite, les travaux sur la diversification connaîtront une accélération dans la période allant des années 1940 et 1950 jusqu'à la fin des années 1970. Ces travaux ont constitué le point de départ de la réflexion théorique sur la diversification des économies en développement, jusqu'à constituer le paradigme dominant de la réflexion sur la croissance et le développement. En effet, la question de diversification a été à l'origine de l'élaboration d'une série de choix en matière de stratégie de développement.

Cependant, les années 70 ont connu une grave crise qui a marqué l'échec des stratégies de développement fondées sur la diversification à l'instar de la stratégie de la substitution des importations. Ainsi, la réflexion sur la diversification a été remise en cause et marginalisée au profit de la spécialisation internationale, devenue un des thèmes majeurs de la réflexion et des politiques de développement prônées par les organisations financières internationales.

Ces dernières années, le débat sur le développement a été marqué, par un retour en force de la question de la diversification. La relation de cause à effet entre la diversification et le développement économique s'appuie sur des fondements essentiellement empiriques. Ainsi, de récents travaux de recherche ont entrepris de revisiter le rôle que joue la diversification à la fois dans le commerce et la croissance économique.

Cette littérature récente sur la diversification économique a pris deux formes, d'un côté elle a cherché à s'inscrire dans la continuité historique de la tradition ouverte dans la réflexion sur la diversification en son rapport avec le développement. De l'autre côté, ces nouvelles théories se sont penchées sur la détermination des conditions et facteurs de la réussite de la diversification des structures productives des économies.

Dans ce cadre, en utilisant des données relatives à l'emploi et à la valeur ajoutée par secteur couvrant un large éventail de pays à divers niveaux de désagrégation sectorielle, Imbs et Warciag en 2003, ont constaté que le processus de développement se caractérisait par deux stades de diversification. Dans un premier temps, la croissance se traduit par une augmentation de la diversification sectorielle, mais au-delà d'un certain niveau de revenu par habitant, la distribution sec-

torielle de l'activité économique recommence à se concentrer. Ainsi, selon eux, la concentration sectorielle suit une courbe en U³.

Les résultats de leurs études ont révélé l'existence d'un modèle non linéaire entre la diversification de la production et de l'emploi et la croissance (une relation en U inversé avec le niveau de développement)⁴. Ainsi, la diversification augmente avec le développement économique, mesuré par le revenu par habitant, puis décroît avec un point de retournement se situant autour de 9 000\$ par habitant.

Entre 2004 et 2006, en utilisant des données désagrégées sur les exportations, Klinger et Lederman ont démontré que, globalement, la diversification augmentait dans les pays peu développés mais déclinait lorsque le pays dépassait un certain revenu intermédiaire. En outre, ils ont constaté que le nombre de nouveaux produits exportés suivait une courbe en U inversée par rapport aux revenus, ce qui indique que les économies deviennent moins concentrées et plus diversifiées à mesure que les revenus augmentent. Ce n'est qu'à des niveaux de revenus relativement élevés qu'une augmentation de la croissance s'accompagne d'une plus forte spécialisation et d'une plus faible diversification⁵.

En 2011, Cadot, Carrère et Strauss-Kahn ont établi une vaste base de données couvrant 156 pays, pour constater qu'une relation en forme de bosse (courbe en U inversé) existe entre le développement économique et la diversification économique, une conclusion corroborant celles de Klinger et Lederman (2004).

En définitive, la diversification de la production, le progrès technologique et la transformation structurelle ont pour objectif essentiel de relancer et pérenniser la croissance, parce qu'ils élargissent la gamme de produits nationaux pouvant satisfaire la demande intérieure et qu'ils contribuent à l'accroissement de la demande elle-même par la création d'emplois et la hausse des salaires du fait des gains de productivité⁶.

Sachant que la diversification est un processus propre au développement économique, elle nécessite la consolidation et la combinaison de plusieurs facteurs qui pourraient être de natures sociopolitique et économique. La littérature récente a identifié cinq (05) catégories de variables et facteurs qui peuvent déterminer le

processus de diversification.

La première série de facteurs est liée aux facteurs physiques dont l'investissement, le capital humain et les ressources naturelles. La seconde catégorie est relative aux choix des politiques publiques et particulièrement les politiques budgétaires, commerciales et industrielles et leurs impacts sur le renforcement de la diversification des économies des pays. La troisième catégorie s'intéresse aux variables macroéconomiques dont la croissance économique, les taux de changes, l'inflation ainsi que les grands déséquilibres macroéconomiques. La quatrième catégorie de variables a trait à la question de l'accès aux marchés qui peut jouer un rôle important dans les politiques de diversification.

Enfin, la dernière catégorie, objet de cet article concerne les variables institutionnelles dont la gouvernance, les conflits et l'environnement d'investissement. Ces variables influent d'une manière significative la diversification dans un pays donné. En effet, la qualité du cadre institutionnel est une condition préalable à la création d'un environnement favorable à la diversification.

II. Economie algérienne : Diagnostic d'un échec de diversification

En dépit des multiples tentatives de la diversification de son économie et des différents plans de développement, l'Algérie peine à sortir de sa dépendance aux hydrocarbures en possédant l'une des économies les moins diversifiées parmi les pays à revenu intermédiaire et les pays producteurs de pétrole. Elle subit la persistance des fragilités structurelles, incarnées par un financement de l'économie basé sur les recettes provenant de la seule exportation des hydrocarbures et une croissance économique fortement dépendante du secteur des hydrocarbures ainsi qu'un secteur privé peu impliqué dans l'économie.

Le diagnostic établi par la CNUCED⁷ dans son rapport de 2017 faisant valoir que les caractéristiques de l'économie algérienne sont celles « d'une économie prisonnière de la trappe de la spécialisation primaire subissant cycliquement les chocs positifs et négatifs du marché mondial des hydrocarbures ». En effet, une analyse établie à l'aide d'un certain nombre d'indicateurs de natures économique, financière et commerciale nous révèlent ce qui suit :

La croissance économique en Algérie est fortement dépendante des hydrocarbures. La moyenne de la croissance économique globale enregistrée sur la période 2000-2016 est de 3,7%, un taux relativement faible compte tenu des investissements colossaux injectés. En réalité, ce taux est tiré vers le bas par la croissance réalisée par le secteur des hydrocarbures qui n'a pas dépassé le seuil de 0,03%, contre un taux de croissance économique hors hydrocarbures de 6% sur la même période.

Ce taux de croissance hors hydrocarbures est réalisé essentiellement grâce aux recettes des hydrocarbures et à la politique des investissements publics mise en œuvre. En effet, cette croissance est essentiellement tirée par le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) et le secteur des services, qui ont réalisé les taux de croissance moyenne les plus élevés, soit 7,73 % et 7% respectivement.

Quant à l'étude de la configuration sectorielle de l'économie algérienne, elle révèle la dominance du secteur des hydrocarbures dans la formation de la valeur ajoutée avec une part de 43% comme moyenne de la période 2000-2016. Les autres secteurs réunis ne représentent que 57 % de la valeur ajoutée des secteurs productifs, comme illustré dans le graphe ci-dessous :

Ventilation sectorielle moyenne de la valeur ajoutée de la période 2000-2016.

Source : Elaboré par nos soins à partir des données de la Direction Générale de la Prévision et des Politiques (DGPP) - Ministère des Finances (Algérie) et des différents rapports de l'ONS.

Il convient de noter que le secteur de l'industrie fait face à une double problématique ; la première est sa faible croissance et la seconde est sa faible contribution à la valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie. En effet, une analyse sur la période 2000-2016 révèle d'une manière assez claire, le caractère irrégulier de la croissance de la production industrielle qui enregistre un taux de 4,1% comme moyenne de la période étudiée. D'autre part, elle est sous représentée dans l'économie algérienne avec une part de 7% de la valeur ajoutée des secteurs productifs.

L'autre forme de la dépendance économique réside dans la dépendance budgétaire aux recettes des hydrocarbures. Cela donne aux recettes de l'Etat un

caractère très aléatoire. En effet, sur la période 2000-2016, la fiscalité pétrolière représente 47 % des recettes budgétaires, sans compter la partie de cette fiscalité affectée au Fond de Régulation des Recettes et qui intervient plus tard pour financer le déficit budgétaire et les programmes d'investissement publics.

Du point de vue des échanges internationaux, la dépendance de l'Algérie à l'égard de la production pétrolière s'est accentuée durant la période 2000-2016. Les livraisons pétrolières (exportation de pétrole raffiné, gaz naturel, pétrole brut et produits dérivés du pétrole) ont constitué 97% du total des exportations. En dépit de la chute des prix du pétrole, les hydrocarbures continuent à représenter l'essentiel de nos exportations avec 94% en 2015 et en 2016.

Ce modèle de financement de l'économie basé sur les recettes provenant de la seule exportation des hydrocarbures témoigne de la fragilité de l'économie algérienne. Le pays est donc d'une extrême vulnérabilité car sa survie dépend, presque exclusivement du cours du baril et des importations, une situation qui représente un réel danger puisque l'économie nationale demeure fondée sur une richesse volatile non pérenne et exposée à une instabilité des prix.

D'un autre côté, le processus de la diversification de l'économie algérienne se voit entravée par des obstacles de nature internationale et nationale. En effet, face au contexte international, le processus de la diversification économique en Algérie est confronté à deux principales contraintes. La première a trait à l'insertion marginale et passive de l'Algérie dans les mouvements des flux commerciaux mondiaux, et la seconde consiste en l'insuffisance des investissements directs étrangers (IDE) en destination de l'Algérie.

Par ailleurs, ils résultent de l'environnement interne plusieurs entraves à la diversification économique, notamment dans son volet lié aux institutions. Comme le souligne le rapport NABNI⁸ « des carences d'ordre réglementaire et institutionnel incommode toute ambition de diversification de l'économie ; un cadre réglementaire décourageant l'initiative, imprévisible, incohérent et arbitraire dans son application. Une administration et des institutions inefficaces et hostiles à l'initiative privée ».

De son côté, A. Temmar, résume les défaillances du mode de gouvernance algérien par « un système institutionnel fragile, une administration publique lourde, couteuse et inefficace, des systèmes judiciaires qui doivent se renforcer et se spécialiser, des comportements et des procédures de prise de décision peu efficaces et enfin des cadres techniques et de décisions makers souvent techniquement compétents mais dont le comportement n'est pas toujours en phase avec les exigences d'une économie de libre entreprise »⁹.

En effet, le modèle actuel de gouvernance continue de se ressourcer aux mêmes méthodes d'encadrement administratif à tous les niveaux des rapports économiques et sociaux. Le modèle de référence, héritier de « centralisme démocratique », continue à faire jouer à l'Etat un rôle pivot dans les processus d'allocation des ressources, de partition et d'arbitrage avec une main mise sur les économiques et de production¹⁰.

Cela se traduit par l'inefficacité de l'action publique. Ainsi, les résultats mitigés obtenus par les programmes de relance économique trouvent en partie leurs explications dans les carences de gestion et des difficultés managériales qu'elles rencontrent. Ces carences peuvent couvrir tout le cycle de vie des projets publics, allant de l'étude technique, à l'exécution, au suivi et aux modalités d'évaluation. En témoigne le long retards et surcoût de ces projets, l'absence des études socio-économiques pour certains projets, ainsi que les sommes importantes de reste à réaliser dans les plans quinquennaux.

Un autre signe de la mauvaise gouvernance se manifeste dans le chevauchement des responsabilités entre les diverses autorités et parties prenantes. Cette situation conduit à l'augmentation du coût de circuit de l'information et à la faible cohérence entre les différents secteurs sachant que l'action publique est intersectorielle et transversale.

L'environnement des affaires peu attrayant est également l'une des fragilités institutionnelle pesant sur la diversification économique. Il est caractérisé selon S. Mouhoubi par « la persistance de réflexes bureaucratiques et une relative opacité due à la généralisation de la corruption. Les règles de la concurrence ne sont pas rigoureusement respectées conformément aux lois du marché. D'où le développe-

ment de la fraude et de l'évasion fiscales, du marché informel grâce à l'émergence d'activités illicites et des importations sauvages et échappant à tout contrôle »¹¹.

Cet état de fait atteste de la nécessité d'introduire un nouveau mode de gouvernance basé sur l'efficacité des institutions, l'évaluation, la transparence et la reddition des comptes dans la gestion des affaires publiques. Car toute stratégie de diversification économique est vouée à l'échec en l'absence de mécanismes institutionnels stable et performant.

III. Repenser le cadre institutionnel pour une meilleure mise en œuvre de la stratégie diversification économiques

Asseoir une dynamique de diversification économique requiert la mise en œuvre d'un ensemble de politiques économiques et de mesures visant la reconfiguration structurelle de l'économie, en identifiant les secteurs prioritaires et traçant les politiques nécessaires pour leurs promotions. Cependant, le choix même judicieux des politiques économiques ne peut suffire à lui seul pour conduire une stratégie de diversification économique sans l'accomplissement de l'œuvre institutionnelle.

Les institutions sont les règles, les codes de conduite, les normes de comportement et la manière dont ces conventions sont appliquées. Dans ce sillage, il est important de distinguer les institutions des organisations. Ces dernières, entreprises, administrations, associations, etc..., sont appelées dans le langage courant «institutions». Mais ils ne sont que des acteurs ou des joueurs, tandis que les institutions sont les règles du jeu.

Le rôle des institutions dans le développement économique puise ses fondements dans un cadre théorique pertinent. En effet, les institutions occupent au sein de la théorie du développement une place singulière portée par les théoriciens de la nouvelle économie institutionnelle (North, Williamson, Khan et Sen). Il est donc évident que les institutions jouent un rôle assez important dans l'accélération de la croissance et l'instauration du développement économique.

De même que pour asseoir une stratégie de diversification économique, l'importance des institutions est cruciale. Les transformations institutionnelles sont clairement soulignées par les experts. Ainsi, pour A. Hadj Nacer¹², la reconstruc-

tion institutionnelle est vitale pour le pays, y compris pour affronter le « syndrome hollandais » car ce n'est pas une ressource en soi qui est en cause, c'est la qualité des institutions qui fait de l'abondance de ressources une bénédiction ou une malédiction. Tandis qu'A. Lamiri estime que dans un pays en développement ou en transition, le défi des transformations institutionnelles est gigantesque. Le mode de fonctionnement de l'ensemble des organismes doit être révolutionné¹³.

En effet, la seule voie possible de la diversification de notre économie passe par l'instauration progressive d'institutions capables de surmonter les obstacles et de bénéficier des atouts et des potentiels dont dispose notre pays. Ainsi, ce sont les institutions qui façonnent l'ensemble des comportements des parties prenantes, et notamment ceux qui affectent la nature des relations entre ces acteurs. En outre, les institutions déterminent les incitations économiques : les incitations à s'instruire, à épargner, à investir, à innover et à adopter de nouvelles technologies.

En bref, sans un cadre institutionnel adéquat, aucune transformation économique au niveau micro ou macro n'est possible, ainsi qu'aucune force positive durable ne peut avoir lieu. Il s'agit des institutions solides, stables et en pleine osmose avec les mutations nationales et internationales, assurant une participation effective des citoyennes en vue d'atteindre les objectifs de la nation et fonctionnant selon un management de qualité tant sur le plan économique que sur les plans politique et administratif.

La transformation institutionnelle se traduit par une nouvelle articulation qui permet de bien appréhender la stratégie de la diversification économique. Une articulation qui favorise le partenariat des acteurs et la convergence des intérêts. Le rôle de chaque acteur dans la gestion du processus de la diversification doit être défini d'une manière très claire. Il s'agit notamment du rôle de l'Etat, du secteur privé, de la société civile et même des partenaires étrangers.

Dans ce cadre, le processus de la diversification économique appelle une intervention économique étendue de l'Etat, car lui seul est habilité à promouvoir cette préoccupation au rang d'une stratégie nationale. Cette stratégie orientera les politiques économiques pour remédier efficacement aux dysfonctionnements de l'économie avec une vision globale d'une intégration dans l'économie mondiale.

Par ailleurs, la reconfiguration de l'économie requiert un réaménagement des priorités sectorielles de l'Etat, une cession de quelques activités au secteur privé et l'instauration d'un environnement favorable aux affaires, capable d'accueillir les IDE.

Afin de devenir un acteur plus performant et surtout efficace, clarifié dans ses objectifs, renforcé dans ses formes et ses instruments en matière de diversification économique, l'Etat doit s'adapter à des nouvelles réalités. Son nouveau rôle lui exige une plus grande cohérence et une synergie dans le fonctionnement global du système. Ce réaménagement du rôle se caractérise par le passage de la centralisation à la décentralisation, de l'Etat propriétaire-entrepreneur-autoritaire à l'Etat vigile-régulateur-prospecteur, de la gestion de service public à la gestion selon les principes du marché, de la « guidance » publique à la coopération des acteurs publics et des acteurs privés.

La refondation de l'Etat passe nécessairement par la refondation de son esprit et de ses lois pour qu'il devienne un Etat de droit. Selon les thèses d'A. Mebtoul, l'Etat de droit n'est pas un Etat fonctionnaire qui gère un consensus de conjoncture ou une duplicité provisoire, mais un Etat fonctionnel qui fonde son autorité à partir d'une certaine philosophie du droit. Le passage de l'Etat de soutien à l'Etat de droit est un pari politique majeur car, il implique tout simplement un nouveau contrat social et un nouveau contrat politique entre la nation et l'Etat¹⁴.

Son nouveau rôle implique également la rationalisation de ses appareils d'intervention et l'optimisation de ses moyens et ressources. En effet, l'action publique doit se renforcer afin d'améliorer le climat des affaires et la compétitivité, de même que de procéder à des investissements publics créatifs et productifs, d'une part, et d'accompagner un secteur privé naissant, en lui créant un environnement favorable de son épanouissement, d'autre part.

En réalité, les formes et les mécanismes d'intervention économique des pouvoirs publics continuent de s'inscrire dans une logique administrative. Le spécialiste de l'administration algérienne, T. Said¹⁵, soutient que si beaucoup de mesures ont été prises en ce qui concerne le moins d'Etat, en revanche, pour ce qui est du mieux d'Etat, beaucoup reste à faire. Une intense activité législative et réglementaire ne peut occulter la réalité de l'administration algérienne qui reste largement inefficace.

Encore faudrait-il s'interroger sur la manière dont ont été conduites ces réformes, car elle explique en partie leur échec.

La mise en œuvre de la stratégie de diversification économique nécessite la réforme de l'administration publique. Celle-ci constitue la matrice des réformes économiques, vu son poids, comme prolongement et instrument de l'Etat, qui lui attribue un pouvoir considérable et une omniprésence impressionnante. Cependant, dans son état actuel, cette administration constitue un obstacle au processus de transformation économique, plutôt qu'un atout.

En effet, notre tissu administratif est appelé à se transformer radicalement d'un système bureaucratique en un modèle expert. Selon A.Lamiri , La différence est de taille. Un système bureaucratique est conçu pour fonctionner en vase clos au profit de ceux qui nomment les fonctionnaires et au détriment de ceux qui créent de la richesse et de l'emploi. Il paralyse l'initiative et gèle tous les secteurs. Les décisions prises par un système administratif expert encouragent les initiatives et permettent le développement harmonieux de tous les secteurs économiques et sociaux¹⁶.

Il également impératif de promouvoir l'attractivité du système juridique à travers des réglementations efficaces, stable, accessibles et faciles à appliquer. En effet, une bonne réglementation est un élément clé pour promouvoir la diversification économique. La qualité des textes législatifs et réglementaires permet la participation des agents économiques à la réalisation des objectifs de cette stratégie.

Cette réglementation intervient pour corriger les imperfections du marché, générer des externalités positives, encourager l'investissement dans les secteurs jugés porteurs de diversification, promouvoir la relance et le développement économique. D'un autre côté, la sécurité juridique, permet d'augmenter la compétitivité du pays et son attractivité comme marché d'investissement en offrant les garanties nécessaires aux activités économiques.

En sus de la réforme de l'administration et du système juridique qui devrait être un processus permanent pour améliorer le fonctionnement de l'économie et l'adapter aux réalités quotidiennes ou aux grands défis de la concurrence mon-

diale, le processus de la diversification de l'économie algérienne sollicite la réforme de toutes les institutions financières.

La réforme des institutions financières et la modernisation de ses instruments de gestion et d'intervention sont rendues nécessaires par l'obligation d'accompagner la stratégie de la diversification économique. Cela se traduit par l'introduction de nouveaux produits en améliorant le marché financier et l'amélioration de la bancarisation de l'économie pour mieux drainer l'épargne et de proposer de nouveaux instruments de financement, ainsi par la réforme du système fiscal pour améliorer le recouvrement de la fiscalité ordinaire par rapport à la fiscalité pétrolière.

Réformer le marché financier aura pour objectif de créer un marché financier efficient, transparent, concurrentiel et diversifié où opèrent banques et institutions financières non bancaires dans un cadre organisé et régulé. L'apport de cette réforme au processus de la diversification consiste en la diversification du financement de l'économie, qui se fera d'une manière endogène où la croissance puisera ses moyens sur le marché et sans que l'Etat soit sollicité au-delà de ce qu'il peut faire.

Par ailleurs, la réforme bancaire revêt un caractère critique pour redynamiser le processus de la diversification de l'économie nationale. La transformation du secteur bancaire implique outre la libération des décisions de banques de pressions extérieurs et la mise sur pied d'un système de paiement efficient, deux types de mesures ; la consolidation du système, et notamment l'assainissement des entreprises bancaires, le redéploiement du secteur bancaire nationale à travers des actions de concentration, l'ouverture du capital des banques publique, la politique d'implantation des banques étrangères et , parallèlement, la mise en place d'un cadre de régulation et de contrôle qui respecte le marché, promet la concurrence mais assure le stricte respect des règles prudentielles tout en renforçant la flexibilité de gestion des banques¹⁷.

Un autre gage de la pertinence du cadre institutionnel de l'Algérie est le fait d'engager une réforme de l'ensemble des composantes du système fiscal. Il s'agit d'approfondir les réformes entamées depuis déjà quelques années, en matières

fiscales, domaniales, douanières, parafiscales et des finances locales, pour rapprocher nos systèmes des standards internationaux et améliorer le développement et la compétitivité du pays. Il ne s'agit donc pas d'une augmentation généralisée des impôts dans un contexte de faible croissance, mais d'identification de nouvelles sources de recettes pour soutenir la transition fiscale et réduire la dépendance à la fiscalité pétrolière.

Dans le même ordre d'idée, l'amélioration du climat des affaires est essentielle pour la croissance économique et la diversification des exportations. Il permet également l'émergence de nouvelles industries ou à la création de nouvelles entreprises dans les industries existantes. Cette amélioration commence par la mise en œuvre des politiques qui donnent des signaux clairs aux investisseurs et de renforcer la crédibilité des politiques en égalisant le terrain de jeu pour tous les investisseurs favorisant ainsi une compétition. Il est évident que les partenaires nationaux et étrangers souhaitent avoir en face d'eux un Etat fort, démocratique et dont les centres de décision sont bien définis qui agissent dans la transparence la plus totale.

IV- Adopter les principes de la bonne gouvernance pour appuyer la stratégie de la diversification économique

Les institutions financières internationales ont pris conscience que des réformes économiques seules ne suffisaient pas sans le traitement des questions politiques et sociales, c'est-à-dire qu'un projet économique ne pouvait aboutir sans une légitimité politique et une efficacité minimum des institutions politiques. Selon la Banque Mondiale, « la gestion saine du développement exige l'instauration de normes et d'institutions assurant un cadre prévisible et transparent pour la conduite des affaires publiques et obligeant les tenants du pouvoir à rendre des comptes »¹⁸.

En effet, la notion de « gouvernance » ou encore « good governance » a fait son apparition dans la littérature sur le développement en 1992 dans un document de la Banque Mondiale intitulé : Governance and development, Traduit par « bon gouvernement » ou par « bonne gestion des affaires publiques ». La gouvernance met l'accent sur les formes de coordinations, de concertation, de participation et de transparence dans la décision. Représentant ainsi le cheval de bataille des organisations financières internationales, qui l'aperçoivent comme un moyen de réforme

des institutions des pays en développement.

Elle recouvre les processus de prise de décisions qui ont une incidence sur les activités économiques du pays et ses relations économiques de ce pays avec les autres pays, ainsi que tout le cycle de vie d'un projet donné. Difficile à mesurer, cette notion est appréhendée dans la pratique, à travers la mise en application de ses principes. Il s'agit notamment de : Vision stratégique de développement, efficacité et efficience, transparence, Etat de droit, équité, participation et recherche du consensus, Responsabilisation et reddition des comptes ainsi que la lutte contre la corruption.

En effet, la mise en place des institutions adéquates passe par l'intégration de la bonne gouvernance dans son mode de fonctionnement. Cette dernière joue un rôle fondamental dans l'évolution de la performance économique des pays. L'évolution de la notion de gouvernance la rend indissociable de la gestion des affaires publiques. De ce fait, dans le domaine économique, la bonne gouvernance signifie d'appliquer ses principes afin d'obtenir les meilleurs résultats.

Dans le contexte algérien, les conditions les plus aptes à promouvoir la diversification économique dans le cadre d'une approche institutionnelle fondée sur la bonne gouvernance, est d'appliquer ses principes dans toutes les phases des cycles économique et financier. Cela signifie de veiller à l'amélioration de la qualité des institutions quels qu'en soient leurs niveaux hiérarchiques, de l'administration publique, du système légal et judiciaire, ainsi que de la mise en application effective des règles et des lois.

En effet, la bonne gouvernance est une donnée incontournable de l'équation de développement et la réussite de la transformation de l'économie algérienne en une économie diversifiée, innovante, capable de créer la richesse et de faire face à une concurrence de plus en plus féroce. Le cadre de la gestion publique est appelé à évoluer et s'orienter vers les principes et règles de la bonne gouvernance.

Ainsi, une stratégie de diversification économique, doit faire part d'une vision stratégique globale de développement à long terme. Car les décideurs et les citoyens ont besoin d'avoir une perspective élargie et à long terme de la stratégie

de transformation de l'économie vers une économie diversifiée. Cette vision doit être fondée sur des objectifs à moyen et le long terme à atteindre, fixés clairement. Il est aussi question de se préoccuper du choix optimal des ressources nécessaires à mettre en œuvre et des meilleures alternatives tout en tenant compte des avantages relatifs des ressources disponibles dont jouit notre pays.

Pour ce qui est du principe de l'efficacité et l'efficience, il signifie que les institutions et les procédures sont censées produire des résultats correspondant aux besoins, tout en utilisant les ressources au mieux. L'efficacité est une question centrale de la transition de notre économie vers une économie diversifiée. Elle nécessite de renforcer la préparation, et le criblage des projets, maîtriser les études de projets pour limiter le recours aux réévaluations, l'amélioration de la capacité d'exécution, la mise en place des mécanismes de suivi et d'évaluation, identifier les responsables dans chaque secteur avec un engagement sur les résultats.

Le projet de la diversification de l'économie algérienne requiert également la participation et la **recherche du consensus**, un des principes de la bonne gouvernance visant de concilier des intérêts divergents pour parvenir à un large consensus sur les politiques et les procédures. Cela nécessite une culture de participation propice et d'une négociation permanente à la prise de décision, en y associant toutes les parties prenantes et en faisant de l'Etat un acteur parmi d'autres du développement économique. Les démarches à mettre en œuvre pour la construction d'une économie diversifiée et performante doivent toujours faire l'objet d'un débat entre un nombre d'acteurs politiques et sociaux, privés et publics. Les citoyens doivent pouvoir s'exprimer sur la prise de décision, soit directement soit à travers des institutions intermédiaires chargées de défendre leurs intérêts.

La transparence est également un prérequis dans le cadre de la transformation de notre économie. Il s'agit de la transparence dans la décision publique, et dans l'utilisation des deniers publics. Elle découle de la libre circulation de l'information entre toutes les parties prenantes, par conséquent, les processus, les institutions et l'information soient à la portée de toute personne concernée, ce qui permet d'avoir une meilleure mobilisation derrière les réformes.

L'autre principe de la bonne gouvernance indispensable au processus de la diversification économique est l'équité. Economiquement, l'équité est la redistribution équitable des richesses nationales représentées généralement par le revenu national, et ce afin d'éviter la fragilisation de l'environnement économique due aux inégalités de revenus. Dans le cadre de notre stratégie, l'équité se concrétise par l'attribution à chacun, sans discrimination les chances d'améliorer ou de maintenir son initiative de créer la richesse dans le domaine qu'il juge porteur d'opportunités, cela contribue à impulser le processus de la diversification économique.

La corruption et le blanchiment d'argent constituent des contraintes majeures à la diversification économique car ils limitent l'utilisation optimale des atouts et des potentiels de notre économie, en amputant le pays de ressources importantes. Le risque de ces phénomènes dans le contexte algérien est d'autant plus important qu'ils cherchent à tirer profit des capacités financières du pays, à travers ses programmes de développement comptant plusieurs milliers de projets. Afin d'assurer le passage à une économie productive et diversifiée et ne pas compromettre les tentatives de la diversification de l'économie algérienne, ses fléaux doivent être anéantis et au moins réduits à des proportions très faibles.

Conclusion

Il ressort de ce qui précède que la séparation des fonctions politiques et économiques dans le processus de diversification économique est inopérante. Car parallèlement, à la mise en œuvre des actions économiques, le cadre institutionnel doit être revu. Il s'agit de repenser les rôles des parties prenantes dans la stratégie de la diversification économique, notamment celui de l'Etat.

En effet, l'un des résultats essentiels auquel nous avons pu arriver au terme de ce travail consiste à la nécessité de la redéfinition du rôle de l'Etat dans l'économie et la mise en place de nouvelles méthodes de gestion. Cela signifie de mieux associer les autres parties prenantes dans le processus de la diversification économique et d'engager de diverses réformes. En sus de la réforme de l'administration, principal moyen d'action de l'Etat, la mise en œuvre de réformes économique, financière et fiscale est nécessaire. En outre, le cadre juridique doit être revu de façon à rendre le climat des affaires plus attractif à la création de richesse par les

nationaux que par les étrangers.

Parallèlement, les principes de la bonne gouvernance à l'instar de l'efficacité, la transparence et la participation doivent être adoptés dans toutes les phases de l'activité économique pour permettre la restauration de la crédibilité et la solidité des institutions. Enfin il convient de rappeler qu'un bon cadre institutionnel constitue un préalable non seulement à la diversification et au développement économique mais également à tout progrès économique et politique et l'émergence d'une société épanouie et développée.

Endnotes:

1 Joseph FACAL, Eléments introductifs pour une sociologie de l'Etat, in Cahier de recherche, n° 05-12, HEC Montréal, 2005, p 21.

2 Jean-Claude Berthélemy, « Commerce international et diversification économique », Revue d'économie politique 5/2005 (Vol. 115), p. 591-611

3 Raja Vinesh Sannasee, Boopendra Seetana et Matthew John Lamport, Diversification des exportations et croissance économique : le cas de Maurice. https://www.wto.org/french/res_f/booksp_f/cmark_chap1_f.pdf, consulté le 21/12/2016.

4 J. Imbs et R. Wacziarg, Stages of diversification, American Economic Review, vol. 93, n°1, 2003, pp 63-86.

5 Raja Vinesh Sannasee, Boopendra Seetana et Matthew John Lamport, op cit, p 13.

6 CNUCED, Concevoir des approches permettant de stimuler la diversification économique et de promouvoir une production à valeur ajoutée, Genève, 14 et 15 décembre 2015.

7 CNUCED, diversification économique et politique commerciale en Algérie, 2017, p 2.

8 NABNI, cinquantenaire de l'indépendance : enseignements et vision pour l'Algérie de 2020, rapport, 2013, p 44.

9 Abdelhamid TEMMAR, La transition de l'économie émergente, OPU, Alger, 2011, p13.

10 Djoudi BOURAS, les contraintes d'intégration de l'économie algérienne à la mondialisation : crise du modèle de transition et prégnance des intérêts des acteurs, in T. CHENNTOUF (s/dir), l'Algérie face à la mondialisation, 2008, p18.

11 Salah MOUHOUBI, Les vulnérabilités : Cas de l'Algérie, ENAG édition, Algérie, 2009, p 105.

12 Abderrahmane. HADJ NACER, La martingale algérienne, Barzakh, Alger, 2011, p127.

13 LAMIRI Abdelhak, La décennie de la dernière chance, émergence ou déchéance de l'économie algérienne, Chihab éditions, Alger, 2013, p103.

14 A.MEBTOUL ; L'Etat et le marché ; cohabitation et gouvernance, in T.HAFSAI, (s/dir), le développement économique de l'Algérie, expériences et perspectives, Casbah Editions, Alger, 2011, p698.

15 Said TAIB, La réforme de l'administration en Algérie, annuaire de l'Afrique du nord Nord, volume XXIV. 1996, éditions, CNKS, p349.

16 Abdelhak, LAMIRI op cit , p107.

17 Abdelhamid.TEMMAR, op cit, p139.

18 Rapport Gouvernance et Développement, Banque Mondiale, 1992.